



Réforme des retraites

Augmenter les salaires, pas l'âge de la retraite !!!

Le gouvernement a annoncé le **report de l'âge de la retraite à 64 ans** avec un allongement accéléré de la durée de cotisation à 43 annuités.

Avec cette réforme voulue par le gouvernement, c'est l'ensemble des salarié-es du public et du privé qui vont devoir travailler plus longtemps ou voir chuter leur niveau de pension.

Tous ceux nés à partir de 1961 seront touchés.

Même les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seront reportés d'au moins deux ans.

Cette réforme violente, injuste et brutale est annoncée pour résoudre un déficit qui s'élèverait à 12 milliards d'euros à horizon 2032... sur une enveloppe annuelle des retraites d'environ 350 milliards d'euros. Cette mesure est injustifiée : le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) l'indique clairement, **le système de retraites n'est pas en danger. Il n'y a aucune urgence financière.**

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs, et plus particulièrement ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Ce projet gouvernemental n'a rien d'une nécessité économique, c'est le choix de l'injustice et de la régression sociale.

49.3, l'aveu de faiblesse !

Macron et son Gouvernement ne veulent pas entendre l'immense majorité des salariés et des citoyens.

Amplifions le rapport de force par la grève pour gagner le retrait de cette réforme injuste, brutale et illégitime.

**Grève et manifestation RDV à Bordeaux
Mardi 28 mars 2023 - 12h00 - Allées de Tourny**

Renforcer notre système de retraites nécessite en revanche des mesures de progrès et de partage des richesses.

Pour la CGT, il est possible de financer une retraite à 60 ans à taux plein, avec des départs anticipés avant 60 ans pour les métiers pénibles (40 % des emplois) et comptabiliser les années d'étude pour la durée de cotisation, notamment en faisant contribuer :

- ▶ les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises ;
- ▶ les dividendes et les revenus financiers des entreprises (en 2022, 80 milliards pour les seuls actionnaires du CAC 40) ;
- ▶ les primes des fonctionnaires et l'intéressement et la participation ;

et en mettant fin aux 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes et en augmentant tous les salaires (augmenter d'un point les cotisations rapporterait près de 15 milliards d'euros).

Augmenter les salaires, c'est davantage de cotisations sociales pour financer les retraites, c'est aussi se garantir de meilleurs droits à retraite. Pourtant, alors que l'inflation atteint des records, gouvernement et patronat refusent d'augmenter les salaires et consentent, au mieux, à des primes ponctuelles qui ne comptent pas pour le calcul de la retraite.

La réalité de notre pays, 6^{ème} puissance économique fait par exemple qu'il est possible de réduire le temps de travail via un temps hebdomadaire de **32h** à **15 €/h** minimum et de gagner une retraite à taux plein à **60** ans et avant 60 ans pour les métiers pénibles avec la création d'emplois que cela induit.

Partout, sur les lieux de travail, organisons des assemblées générales pour débattre et organiser la mobilisation.

Pour garantir la juste rémunération de notre travail et de nos qualifications, la CGT exige :

- ▶ l'indexation des salaires sur les prix et le rétablissement de l'échelle mobile des salaires ;
- ▶ l'augmentation du Smic à 2000 euros brut ;
- ▶ l'augmentation de 10 % du point d'indice des fonctionnaires.

Grève et manifestation

le 28 mars, RDV à 12h00 - Allées de Tourny à Bordeaux.

Je soutiens la mobilisation et



« je signe la pétition »
en ligne sur change.org

« Retraites : Non à cette réforme injuste et brutale ! »

Scanner et signer

Je me syndique

